



Activité annexe

Par kristel

Bonjour,
je suis actuellement bailleur commercial d'une boulangerie pâtisserie ainsi que locaux privé, le bail est indivisible

Mon locataire est maintenant relais colis pour DPD or le bail est exclusivement "boulangerie pâtisserie "et non "tous commerces", de plus aucune demande ne m'a été faite par LRAR

Je souhaite savoir s'il en a le droit ? quels sont ces droits et ces devoirs envers sont bailleurs ?